



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incendies

Question au Gouvernement n° 776

Texte de la question

INCENDIES DANS LE VAR

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Couve, pour le groupe UMP.

M. Jean-Michel Couve. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Monsieur le ministre, comme vous le savez, le département du Var et ma circonscription en particulier ont été une fois de plus, cet été, tristement endeuillés par les feux de forêt. La mort de sept personnes, dont trois de nos plus valeureux pompiers, dont je tiens à saluer la mémoire, témoigne du caractère violent et dramatique de ces incendies.

S'il ne fait pas de doute que les mises à feu sont criminelles, le fait déterminant qui explique le caractère extensif et la gravité du phénomène réside à n'en pas douter dans les excessives inflammabilité et combustibilité de la biomasse, des broussailles et du maquis : ce sont 20 000 hectares qui ont brûlé cette année, soit la surface du Grand Paris, en dépit du courage et du professionnalisme exemplaire de nos pompiers.

Ce type de catastrophe se répétant depuis tant d'années, depuis des décennies malgré les importants moyens mis à disposition, il faut impérativement revoir la politique de préservation en y intégrant une démarche d'aménagement et de valorisation, c'est-à-dire de développement durable, laquelle ne peut se concevoir qu'avec des aides publiques et en partenariat entre les services de l'Etat, les élus locaux ainsi que les acteurs économiques et associatifs concernés. C'est un tel projet de développement durable que je défends à travers la constitution du pays des Maures, constitution en butte à quelques difficultés en dépit de la participation active à ce projet de vingt-sept communes et de onze organismes socioprofessionnels.

Nous pourrions ainsi, à l'instar du programme de réhabilitation écologique des rives du lac du Bourget, mettre en oeuvre un programme pluriannuel fondé sur une charte forestière en cours de rédaction.

Connaissant l'intérêt que vous portez à la préservation et à la mise en valeur de nos massifs forestiers, nous serions particulièrement heureux, monsieur le ministre, de vous recevoir dans notre département afin de vous présenter ce projet. Qu'en pensez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, qui vient d'être invité dans le département du Var. (*Sourires.*)

M. Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Monsieur Couve, nous avons vécu durant l'été des drames épouvantables. Bien évidemment, notre reconnaissance va aux soldats du feu et notre compassion à toutes les victimes - habitants, sauveteurs et sapeurs-pompiers -, comme l'a rappelé le ministre de l'intérieur au conseil des ministres de ce matin.

Le Premier ministre s'est rendu sur le terrain, dans le massif des Maures. Il a demandé que le ministère de l'agriculture, le ministère de l'intérieur et celui de l'écologie et du développement durable mettent en place une politique de reconstruction forestière durable.

Vous avez raison, monsieur le député : il convient de réunir tout le monde autour de la table, afin que les élus, les propriétaires forestiers, les agriculteurs et les associations de protection de l'environnement travaillent ensemble.

Nous pouvons, dans le pays des Maures, bâtir une charte forestière de territoire. Les causes de la propagation des incendies sont multiples : non-respect de l'obligation de débroussaillage, malveillance, mitage de l'urbanisation. Il convient de mettre en oeuvre une politique de long terme, pour laquelle la charte forestière me semble être un outil adapté. L'ensemble du Gouvernement et moi-même sommes à votre disposition pour travailler dans ce sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Couve](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 776

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 octobre 2003